



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

**CNIG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Conseil national  
de l'information  
géolocalisée

# Comité OCS-GE

9 septembre 2022

# Contexte

Bases de données d'occupation du sol à grande échelle (OCS-GE) = réponse aux enjeux des politiques publiques portées par l'Etat et par les collectivités territoriales. En particulier pour le suivi de l'artificialisation des sols. Production en cours d'une base nationale.

Certaines collectivités territoriales disposent et entretiennent des bases de données d'occupation du sol à grande échelle selon des nomenclatures et des méthodes diversifiées.

⇒ Besoin d'une articulation appropriée pour satisfaire à la fois les besoins d'un suivi national homogène et les besoins particuliers des collectivités locales.

Décision du conseil plénier du CNIG du 10 mai 2022 : constituer un groupe de travail du CNIG chargé de proposer des méthodes d'articulation entre la production nationale d'OCS-GE et les besoins des collectivités territoriales et de l'Etat en tenant compte de l'existant.

# Objectif du comité OCS-GE

## Objectifs

Proposer des méthodes d'organisation d'une production articulée (constitution et mise à jour) entre les bases de données d'occupation du sol produites par les collectivités et la base nationale d'occupation du sol grande échelle.

Finalité : maximiser la mutualisation, faciliter le partage et le croisement de données, couvrir les besoins et usages de ces données au service des politiques publiques.

## Éléments à prendre en compte :

- partir du partage des pratiques et expérimentations réalisées par les différentes régions, (ex: travaux engagés dans certaines régions entre DREAL, Région et DGALN).
- Prendre en compte l'ensemble de la diversité des situations des territoires
- prendre en compte l'état de l'art en matière de méthodes et outils de production avec une vision des évolutions prévisibles (utilisation de l'Intelligence artificielle, des images satellitaires, ...).

Le comité devra fournir au pôle de coordination avec les territoires, des propositions en termes de :

- gouvernance du dispositif d'ensemble
- articulation technique pour les mises à jour
- création ou d'utilisation d'outils ou de méthodes techniques
- évolution technique des modèles et contenus des bases de données
- création de groupes techniques au sein du CNIG (standards, règles et qualité, ...)

# Méthode de travail du comité

## **Cadre**

Le pôle de coordination avec les territoires : valide le mandat, suit et valide les travaux du comité.

## **Première réunion pour définir la méthode de travail avec des membres préfigurateurs :**

Quelques régions (représentées par Conseil Régional ( et Plateformes) + DREAL)  
+ des représentants  
de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)  
du CEREMA  
de l'IGN

## **Mais l'implication de l'ensemble des régions est indispensable :**

méthode à définir :

- ouverture immédiate du comité à l'ensemble des régions ?
- travail avec un groupe réduit + des méthodes de consultation et d'expérimentation ?
- travail dans des sous-groupes selon les sujets ?
- ... ?

# Méthode de travail du comité

## **Proposition**

Un binôme d'animation assuré par une DREAL et une Région (régions différentes)

Rôle du binôme d'animation : assister aux réunions du comité et veiller au bon déroulement des débats et faire respecter les objectifs fixés au comité

## **Aspects pratiques**

Appui logistique du secrétariat général du CNIG. Les réunions par visio-conférence sont privilégiées, en début d'après-midi pour faciliter la participation des territoires ultramarins

## **Autres questions**

Nom du comité ?

Communication autour des travaux du comité ?



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

**CNIG**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Conseil national  
de l'information  
géolocalisée

Merci pour votre  
participation